

# En coulisses

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **34 (1997)**

Heft 1303

PDF erstellt am: **08.08.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

# Les temps du travail

**La Basler Zeitung rapporte les réflexions et conclusions d'un colloque consacré aux nouveaux modèles d'aménagement du temps de travail.**

**L**ES EMPLOYEURS COMMENCENT à percevoir les avantages liés à de nouveaux modèles d'aménagement du temps de travail. En effet, le nombre des entreprises qui expérimentent et adoptent des modèles d'horaires de travail non conventionnels croît lentement mais sûrement. C'est la principale leçon à tirer d'un récent colloque organisé par l'Union économique bâloise et la *Basler Zeitung*, qui a réuni près de 250 participants.

## Flexibilisation: promesse ou menace?

Pour le professeur Werner Müller, du Centre de science économique de l'Université de Bâle, ces nouveaux modèles ne permettront probablement pas d'éradiquer le chômage. Néanmoins ils favorisent l'accès d'un plus grand nombre de personnes au marché du travail, contribuent à préserver l'emploi et parfois à en créer. L'économiste bâlois estime que, dans la plupart des cas, d'autres solutions que les licenciements sont possibles. Ces derniers représentent un coût beaucoup plus élevé qu'on le croit: perte de savoir-faire pour l'entreprise, charges financières pour les collectivités, affaiblissement de la cohésion sociale.

Le président du gouvernement bâlois a confirmé l'intention du canton d'in-

roduire dans l'administration de nouveaux modèles de temps de travail, tout comme les responsables du personnel de Novartis Suisse et de la Société de banque suisse. Quant à Christiane Brunner, coprésidente de l'Union syndicale suisse, elle a plaidé pour une diminution généralisée du temps de travail conjuguée avec des solutions négociées entre partenaires sociaux au niveau des branches et des entreprises. Si Peter Hasler, directeur de l'Union des associations patronales suisses, est favorable à ces nouveaux modèles, il ne les considère pas comme une réponse adéquate et efficace à la crise de l'emploi.

Pour le professeur Müller, la flexibilisation du temps de travail doit devenir le moyen principal de la politique de l'emploi au sein des entreprises. Cette flexibilisation peut porter aussi bien sur la durée, la référence temporelle (jour, semaine, mois, année ou vie active) que sur la disponibilité. La combinaison de ces trois variables ouvre la voie à une multitude de solutions adaptées aux besoins de l'entreprise et aux vœux de ses collaborateurs. La flexibilisation, parce qu'elle crée les conditions d'une affectation optimale de la main-d'œuvre, engendre une diminution des coûts de production et permet une meilleure adaptation à l'évolution de la demande. De plus elle

constitue un moyen efficace d'éviter les licenciements et de satisfaire les besoins de souplesse d'horaire manifestés par les salariés.

Néanmoins le professeur Müller ne cache pas les dangers liés à la flexibilisation. Comme toute déréglementation – abandon d'une règle standard –, elle peut conduire à des abus si les rapports de force sont par trop inégaux. Müller s'est déclaré convaincu que le succès de ces nouveaux modèles dépendra de la solidarité manifestée par les salariés pour le maintien des emplois et de la reconnaissance par les employeurs des désirs légitimes de leurs collaborateurs. *jd*

*Basler Zeitung*, 6 juin 1997

Rappel: sur ce thème, *Domaine Public* a publié une brochure intitulée *Les temps du travail* (n° 1125 qu'on peut obtenir auprès de la rédaction).

## En coulisses

**R**ÉDACTEUR DU (bon) mensuel *Rééconomique Bilan*, Max Mabilard a découvert avec un douloureux étonnement, au détour d'un article sur la presse romande paru dans un hebdomadaire suisse alémanique, l'opinion de son éditeur sur son magazine: en déclin, irrémédiablement. Certes la publicité a diminué l'an dernier (-8,6%), comme les quotidiens d'Edipresse *Le Matin*-semaine (-6,4%), *24H* (-8,4%) ou le *Nouveau Quotidien* (-18,1%). Est-ce à dire que ces trois journaux sont aussi menacés?

**D**EPUIS 1985, la Société de Banque suisse soignait efficacement son image auprès des dames grâce au «Forum für die Frau», où célébrités des affaires et de la politique se produisaient volontiers dans des débats à succès. Considérant que le nombreux public venait seulement pour «consommer», la présidente du Forum et conseillère nationale Trix Heberlein (Rad. ZH) accepte de se voir couper les vivres par son unique sponsor.

## BONS MOTS

## Les charmes de l'UDC vaudoise

**L**E JOURNAL *L'Écho du Gros-de-Vaud* offre aux six députés du district, à tour de rôle, une chronique politique où ils commentent librement l'actualité vaudoise.

Jean-Claude Mermoud, qui fut candidat UDC au Conseil d'État et le sera peut-être à nouveau, a commenté dans le numéro du 30 mars, sous le titre «Non, rien ne sera plus comme avant!», l'examen critique des investissements publics.

Il écrit, à propos du crédit d'étude de 6600000 francs pour un nouveau pénitencier intercantonal à Bochuz, – d'ailleurs refusé par le Grand conseil:

«Sans pour autant nier la nécessité de modernisation de Bochuz, je ne peux accepter ce projet, sachant de plus que 60% des détenus sont étrangers et que les trois-quarts d'entre eux seront expulsés à la fin de leur peine, rendant bien aléatoire le but de leur emprisonnement qui est tout de même la punition, la sécurité de la société puis la réinsertion, alors qu'ils retournent pour beaucoup dans des pays dont les conditions de vie de tous les jours sont beaucoup plus dures qu'un séjour en prison à Bochuz, même en l'état actuel.» *ag*

*L'Écho du Gros-de-Vaud*, 30 mai 1997